



Les jeunes de la Fondation P&V ont sélectionné des bonnes pratiques concernant des initiatives originales d'insertion des jeunes issus de l'immigration

9 décembre 2002. Depuis plus de deux ans, la Fondation P&V encadre un projet baptisé « *Vivre ensemble dans une société plurielle* ». Une trentaine de jeunes, âgés de 18 à 25 ans, francophones et néerlandophones, d'origine belge et immigrée, ont débattu ensemble des concepts d'intégration et de citoyenneté. Après appel à projets, ces jeunes ont désigné quatre initiatives belges qu'ils estiment être créatrices et innovatrices en matière d'intégration des jeunes issus de l'immigration. De plus, l'action de la Fondation s'inscrit dans un cadre plus large, celui du Pôle Européen des Fondations de l'Economie Sociale. Au cours d'une réunion des membres de ce Pôle, un des quatre projets belges a été élu comme « *best practice* » au niveau européen.

Créée en l'an 2000, la Fondation P&V entend lutter contre toutes les formes d'exclusion des jeunes. Ses actions s'adressent essentiellement aux jeunes et visent à stimuler leur civisme, à leur apprendre le travail en partenariat et le respect mutuel. La Fondation P&V s'attaque cette fois à la problématique de l'exclusion des jeunes issus de l'immigration, avec une action intitulée « *Vivre ensemble dans une société plurielle* ». « *Nous nous dirigeons inévitablement vers une société multiethnique* », souligne Mark Elchardus, professeur de sociologie à la VUB et président de la Fondation P&V. « *Nous devons nous donner les moyens de gérer au mieux cette transition. Le travail de la Fondation est un signal fort : le dialogue doit être privilégié à une politique de confrontation pour réaliser cette société multiethnique* ».

Collectif de jeunes

Une trentaine de jeunes de 18 à 25 ans – garçons et filles, francophones et néerlandophones, belges et d'origine immigrée – débattent déjà depuis deux ans sur le thème de l'intégration. Dans un premier temps, ils ont abouti à l'élaboration d'une définition commune du concept d'intégration. Ils ont ensuite confronté leurs expériences et leurs points de vue avec des jeunes Espagnols, Français et Italiens puisque le projet de la Fondation P&V s'inscrit dans le champ d'action du Pôle Européen des Fondations de l'Economie Sociale. Trois autres membres de ce Pôle (Fondation Macif, Fondazione Cesar et Fundació Agrupació Mútua), tous nés d'entreprises d'assurances de l'économie sociale, ont également réuni des jeunes afin d'explorer, eux aussi, les expériences réussies d'intégration dans leurs pays respectifs.

Les *bonnes pratiques* de l'intégration

Au cours de leurs discussions, les jeunes ont établi des critères qui, selon eux, permettent de retenir les expériences réussies dans le domaine de l'intégration. Après l'appel à projets lancé en juin 2002, une quarantaine de dossiers sont arrivés au secrétariat de la Fondation. Chaque dossier a été soumis aux critères d'évaluation. Une dizaine de projets ont ainsi été retenus pour un second tour de table. Au terme de la procédure, quatre projets ont été sélectionnés. Ils traduisent au mieux la vision des jeunes de ce que doit être concrètement l'intégration. Les quatre projets retenus sont : Instant A à Gand, Mini-Parlement à Mons, Solidarité à Bruxelles et Steunpunt Tewerkstelling à Anvers (*vous trouverez ci-dessous une brève description de ces projets – une fiche technique plus détaillée se trouve dans la farde de presse*).

- **Instant A** est un bureau social d'intérim mis sur pied par l'asbl Labor X suite aux demandes émises par les jeunes eux-mêmes et relayées par les travailleurs de rue du quartier. Le projet vise à développer les possibilités d'embauche pour les groupes les plus défavorisés et à sensibiliser les employeurs à ce public-cible. Pour optimiser les chances des candidats, des formations sont proposées en collaboration avec d'autres associations. Sur base annuelle, 60% des jeunes qui passent par Instant A trouvent un travail.
- Le **Mini-Parlement** réunit, sur initiative des jeunes, des représentants d'institutions, des responsables politiques et tout citoyen autour d'une même table pour définir, ensemble, les politiques et les priorités au niveau local. Il offre ainsi au citoyen l'opportunité de vivre concrètement le processus de la démocratie active. Débats, reportages, actions de terrain sont au programme.
- **Solidarité** allie participation active des jeunes par le biais de chantiers, de formations et sensibilisation à la citoyenneté. Solidarité propose aux jeunes de s'engager à consacrer 5 à 9 mois de leur vie à la réalisation d'un projet basé sur 3 axes : l'engagement citoyen sous forme de service à la collectivité (animer une maison de retraite, distribution de repas chauds aux plus démunis, participer à une école de devoirs...), un temps de formation en rapport avec le projet et un temps de maturation personnelle (c'est-à-dire prendre un certain recul pour découvrir de nouveaux horizons personnels, scolaires ou professionnels).
- **Steunpunt Tewerkstelling Antwerpen** vise à favoriser l'embauche de jeunes socialement défavorisés, essentiellement des jeunes issus de l'immigration et des réfugiés politiques. L'association offre aux chômeurs peu qualifiés, de 18 à 30 ans, un programme gratuit de formation au terme duquel ils obtiennent la qualification d'électricien ou de soudeur. Après cette formation, ils sont suivis pendant 6 mois dans leur recherche d'emploi. En 2001, 72 élèves ont suivi les formations de ce centre.

Lignes de force communes

C'est sur base des critères élaborés en commun et identiques dans les 4 pays que les projets ont été sélectionnés. On peut toutefois dégager une série de lignes de force communes à toutes ces initiatives :

- les objectifs poursuivis sont identiques, à savoir la lutte contre toute forme de discrimination, mais la méthode est spécifique à chaque promoteur
- aucune de ces initiatives n'est exclusivement dirigée vers un public allochtone, mais encourage l'égalité des chances de tous les citoyens, quelque soit leur origine sociale, économique ou ethnique
- la méthode de travail est structurée sur base d'un objectif clair et une approche taillée sur mesure

***Solidarité* retenu comme meilleur initiative au niveau européen**

La Fondation P&V soutiendra financièrement chacun de ces projets par un montant de 12.500 EUR. Mais là ne s'arrête pas la contribution de la Fondation. En effet, les quatre projets belges ont été présentés aux jeunes des autres Fondations membres du Pôle européen lors d'une réunion à Bologne fin novembre. Un d'entre eux a été élu comme « best practice » par toute l'assemblée et recevra une somme supplémentaire de 12.500 EUR. Il s'agit du projet *Solidarité*. « *Ces moyens financiers supplémentaires sont évidemment importants pour ces projets, mais plus importante encore est l'attention portée à ces initiatives du fait du travail de la Fondation* », poursuit Mark Elchardus.

Prochaines étapes

Le groupe d'experts de la Fondation P&V va désormais analyser les projets retenus comme « best practice » en Italie, France et Espagne : sont-ils originaux, quels sont leurs spécificités, existe-t-il des projets similaires en Belgique... Au terme de cette réflexion, les différentes possibilités de mise en œuvre de ces projets en Belgique seront proposées. Enfin, au terme des trois ans que durera le projet de la Fondation P&V, un livre blanc sera rédigé à destination des autorités nationales et européennes. Il analysera chacune des initiatives retenues et reprendra les recommandations émises par les jeunes eux-mêmes concernant les meilleures pratiques dans le domaine de l'intégration des jeunes issus de l'immigration.

Plus d'informations :

Fondation P&V
Marnic Speltdoorn, administrateur délégué
Rue Royale 151
1210 Bruxelles
Tél. : 02/250.91.05 - Fax : 02/250.91.45
E-mail : fondation@pv.be